

## une certaine definition du droit!!

Par **bob**, le **24/01/2005** à **21:28**

voilà je viens de trouver ça dans mon cours d'intro droit.  
un système juridique est envisageable sans loi sans coutume mais pas sans doctrine en ce sens que la doctrine permet aux autre domaines du droit de prendre conscience qu'ils existent. d'où une certaine definition du droit  
[b:2ch194j5] le droit est la doctrine du droit[/b:2ch194j5]

quelqu'un pourrait-il m'expliquer?? ))) je comprends pas trop bien  
merci

Par **J.Durand**, le **24/01/2005** à **21:54**

J'avais aussi vu cela quelque part et n'avais pas compris !)) image not found or type unknown

Par **margo**, le **25/01/2005** à **09:33**

pour moi ça veut dire qu'il n'y a pas de droit sans praticien,

il ne suffit pas d'un législateur pour que le droit existe

car une foi que la loi est promulguée encore faut-il l'appliquer

puis éventuellement la critiquer, la faire évoluer, c'est le travail de la doctrine... la doctrine parle sur le droit et permet de rattacher le droit à la réalité

Par **Yann**, le **25/01/2005** à **09:38**

L'idée c'est que bien souvent les règles de droit nouvelle sont issues de l'opinion majoritaire de la doctrine. Ainsi lorsqu'un concept emporte un consensus parmi les auteurs il ne tarde pas à entrer en droit positif. De même au niveau de la jurisprudence, celle-ci suit régulièrement les idées de doctrine.

Par **bob**, le **25/01/2005** à **09:43**

je vous remercie pour cet éclairage!!

Par **So**, le **25/01/2005** à **10:50**

[quote="margo":jzwrxhaj]pour moi ça veut dire qu'il n'y a pas de droit sans praticien,  
[/quote:jzwrxhaj]

Je ne suis pas tout à fait d'accords avec toi Margo, car un praticien est celui qui pratique le droit (un professionnel), alors que celui qui écrit de la doctrine peut être un prof, un chercheur qui ne voient que la théorie. :wink:

Cela dit un praticien peut très bien participer à la doctrine, c'est vrai Image not found or type unknown

Par **margo**, le **25/01/2005** à **11:05**

exact!

c'est toute l'importance du vocabulaire en droit!

:oops:

tu as raison, j'inclus malheureusement les profs dans les praticiens... Image not found or type unknown

Par **So**, le **25/01/2005** à **11:33**

:wink:

Tu as raison, les juristes sont très tatillons sur la précision du vocabulaire Image not found or type unknown

Par **margo**, le **25/01/2005** à **11:48**

ben ouais c'est le truc dont j'ai le plus souffert en première année!

:wink:

Maintenant je fais attention, mais il y a encore des dérapages Image not found or type unknown